

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 07 MARS 2014 à 20 H**

Présents : REVEL Ketty – LEROUX Josette – PILET Bertrand – ISABELLE Franck – LEDRAN Madeleine –CHEVALIER Jean-Luc – REVEL Christian – THOMAIN Laurent – GUILLO Christian

Absent excusé : GIMONET Philippe

Secrétaire de séance: LEDRAN Madeleine

Convocation et affichage : 27/02/2014

Madame le Maire donne lecture du précédent compte rendu de réunion aux conseillers municipaux présents qui l'approuve séance tenante.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter deux délibérations. Le conseil municipal accepte.

### **COMPTE DE GESTION :**

Mme le Maire présente le compte de gestion de la commune et du CCAS, le Conseil Municipal le vote séance tenante.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2013 :**

#### Commune :

Dépenses de fonctionnement : 169 218.18 €

Recettes de fonctionnement : 425 363 €

Excédent de fonctionnement : 256 144.82 €

Dépenses d'investissement : 157 239.30 €

Recettes d'investissement : 50 005.52 €

Déficit d'investissement: 107 233.78 €

**Excédent total : 148 911,04 €**

#### CCAS :

Dépenses de fonctionnement : 1500.77 €

Recettes de fonctionnement : 1808.24 €

**Excédent total : 307,47 €**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif commune et CCAS 2013 sous la présidence de Mme LEROUX Josette.

### **AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE :**

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013 décide d'affecter le résultat comme suit :

- Résultat reporté en investissement au R001 : - 107 233.78 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 148 911 .04 €
- Total affecté au c/ 1068 : 107 233.78 €

### **AFFECTATION DE RESULTAT CCAS :**

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013 décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 307.47 €

### **TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT :**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de réaliser des travaux d'extension d'enfouissement du réseau de distribution électrique et France télécom au 15 bis Place Henri IV pour un montant de 600 € en investissement et de 240 € en fonctionnement à la charge de la commune.

Etant entendu que des montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE.

Le conseil municipal décide d'adopter le projet présenté par le SIEGE dans les conditions financières et d'inscrire les prévisions de dépense correspondantes.

### **VOTE DES SUBVENTIONS :**

- FNACA : 90 €
- Coopérative scolaire : 100 €
- Association parents d'élèves : 100 €
- Chasse : 80 €
- Les Joyeux Epis : 170 €
- Cantine de Garennes sur Eure : 950 €
- Val' Eure Musicale : 100 €
- Aide Humanitaire : 110 €
- 

### **DECISION MODIFICATIVE DU CPT 11 AU CPT 656 :**

Vu l'augmentation du nombre de personnes âgées pour le colis des Anciens, il est nécessaire d'effectuer le virement de crédit suivant :

- Dépense de fonctionnement chapitre 11 + 200 €
- Dépense de fonctionnement chapitre 656 – 200 €

### **DEMANDE DE SUBVENTION :**

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à faire une demande de subvention au titre des Travaux Divers d'intérêt Local afin de procéder à la sécurité, ralentir les véhicules et canaliser l'eau suite aux inondations répétées dans la rue de Mérey. Le montant hors taxe est de : 131 106.50 €

Réunion terminée à 22 h 30

LE MAIRE

Ketty REVEL